

Marseille, le 22 février 2021

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°55
qui s'est tenue le vendredi 19 février 2021 à 14h00
en visio conférence**

Réunion présidée par Jean-Marc **TALBOT**, administrateur provisoire du Département.

Étaient présents : Mouloud ADEL – PR, Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BÉCHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rachid OUTBIB – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUËTOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Julien LEFEVRE - MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Rémi MORIN – PR, Noël NOVELLI – MCF, Sana SELLAMI-MCF

Étaient excusés :

Étaient absents :

Invités permanents : Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences, excusée

Invités : Cecile CAPPONI -PR, Severine FRATANI – MCF

Secrétaires de séance : Gisèle FIOL

Ordre du jour :

- 1 - Validation des PV des conseils numéro 52, 53 et 54
- 2 - Validation des modifications de l'offre de formation

1 - Validation des PV des conseils numéro 52, 53 et 54

Le PV n° 52 est proposé au vote, adopté à la majorité avec

- Oui : 11
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 1

Le PV n° 53 est proposé au vote, adopté à la majorité avec

- Oui : 12
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 2

Le PV n° 54 est proposé au vote, adopté à la majorité avec

- Oui : 12
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 2

2 - Validation des modifications de l'offre de formation.

Modification de l'offre de Formation au niveau Licence

François-Xavier Dupé présente la transformation de la licence professionnelle en un parcours métiers du « Développement Informatique » adossé à la licence Informatique.

Jean-Marc Talbot soumet au vote la demande de modification, adoptée à la majorité avec

- Oui : 11
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 5

Modification de l'offre de Formation au niveau Master

Cécile Capponi présente l'évolution du master Informatique.

Jean-Marc Talbot soumet au vote la demande de modification, adoptée à la majorité avec

- Oui : 12
- Non : 1
- Ne se prononce pas : 2

La séance est levée à 16h00